

Conditions Générales de Vente

SAS CF Performance - Version 2 MAJ 30/04/2026



Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente des prestations de formation proposées par la SAS CF Performance.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le client ou le bénéficiaire.

Article 2 - Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation professionnelle proposées par la SAS CF Performance, qu'elles soient réalisées :

- en présentiel ;
- à distance ;
- en intra-entreprise ;
- en inter-entreprises.

Les dispositions particulières figurant dans une convention ou un contrat de formation prévalent sur les présentes CGV.

Article 3 - Inscription

L'inscription devient définitive après :

- la signature de la convention ou du contrat de formation
- le retour des documents administratifs demandés
- et, le cas échéant, la validation du financement

L'organisme se réserve le droit de refuser une inscription incomplète.

Article 4 - Tarifs

Les prix sont exprimés en euros.

La SAS CF Performance bénéficie d'une exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du Code général des impôts.

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la signature de la convention ou du devis.

Toute prestation complémentaire fera l'objet d'un devis ou d'un avenant accepté par le client.

Article 5 – Modalités de paiement

Les modalités de règlement sont précisées sur la convention ou le contrat de formation.

Le règlement peut être effectué :

- par virement bancaire
- selon un échéancier convenu entre les parties.

En cas de financement par un OPCO ou tout autre organisme financeur, le client s'engage à effectuer les démarches nécessaires.

En cas de refus de prise en charge ou de prise en charge partielle, le solde reste dû par le client.

Article 6 – Retard de paiement

Tout retard de paiement entraîne, de plein droit :

- des intérêts de retard calculés au taux légal majoré ;
- une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

Article 7 – Annulation ou report

Annulation par le client

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit (courrier ou courrier électronique).

- En cas d'annulation intervenant plus de 15 jours calendaires avant le début de la formation, aucun frais ne sera facturé.
- En cas d'annulation intervenant entre 15 jours et 8 jours calendaires avant le début de la formation, une indemnité correspondant à 30 % du montant total de la prestation sera due.
- En cas d'annulation intervenant 7 jours calendaires ou moins avant le début de la formation, ou en cas de non-présentation du bénéficiaire, 100 % du montant de la prestation sera facturé.

Toutefois, la SAS CF Performance pourra, à sa discrétion et sous réserve de ses possibilités d'organisation, proposer le report de l'inscription sur une autre session de formation.

Annulation par CF Performance

La SAS CF Performance se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation notamment en cas :

- de force majeure
- d'effectif insuffisant
- d'indisponibilité exceptionnelle du formateur

Dans cette situation, les sommes éventuellement versées seront remboursées ou reportées sur une nouvelle session.

Article 8 – Absence et abandon

Le bénéficiaire s'engage à informer l'organisme dès qu'il a connaissance d'une absence.

En cas d'abandon, celui-ci doit être signalé par écrit.

Lorsque la formation bénéficie d'un financement extérieur, les modalités prévues par le financeur sont appliquées.

Les heures effectivement réalisées seront facturées conformément aux dispositions réglementaires et contractuelles.

L'organisme met en œuvre un échange avec le bénéficiaire afin d'identifier les causes de l'abandon et d'étudier les solutions adaptées.

Article 9 – Déroulement des formations

Le bénéficiaire s'engage à :

- respecter les horaires
- participer activement à la formation
- signer les feuilles d'émargement ou tout dispositif d'attestation de présence
- respecter le règlement intérieur applicable

Article 10 – Accessibilité et handicap

La SAS CF Performance s'engage à favoriser l'accès de ses formations aux personnes en situation de handicap.

Toute demande d'adaptation pédagogique, technique ou organisationnelle peut être étudiée avec le référent handicap avant l'entrée en formation afin de rechercher les solutions les plus adaptées.

Article 11 – Réclamations

Toute réclamation peut être adressée :

- par courrier
- ou par courrier électronique

Chaque réclamation fait l'objet d'un traitement conformément à la procédure qualité de l'organisme.

Le client est informé des suites données à sa demande dans les meilleurs délais.

Article 12 – Protection des données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion administrative et pédagogique des formations.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire aux obligations légales de l'organisme.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de suppression des données la concernant.

Article 13 – Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques remis aux bénéficiaires demeurent la propriété intellectuelle exclusive de la SAS CF Performance.

Ils ne peuvent être reproduits, diffusés ou utilisés à des fins commerciales sans autorisation écrite préalable.

Article 14 – Responsabilité

La SAS CF Performance est tenue à une obligation de moyens.

Elle ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant d'informations inexacts ou incomplètes communiquées par le client ou le bénéficiaire.

Article 15 – Assurance

La SAS CF Performance est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle.

Article 16 – Force majeure

La responsabilité de la SAS CF Performance ne pourra être engagée lorsque l'inexécution de ses obligations résulte d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

Article 17 – Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de différend, les parties rechercheront en priorité une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, les juridictions compétentes seront saisies conformément aux règles de droit applicables.

Signature du représentant légal la société
Bertrand OUDOT



CF Performance
60 chemin de Haut de Laborde, 64290 GAN
Siret 658 645 429 00017 - TVA FR7988646429